

des besoins ordinaires et, encore une fois, représente des approvisionnements beaucoup plus considérables que ceux sur lesquels les consommateurs canadiens peuvent compter depuis quelques années.

Peut-être dois-je ajouter qu'il faudra encore quelques mois pour que les quantités assignées au pays cette année parviennent en abondance au marché et aux tablettes des marchands. La mise en conserve du saumon bat son plein sur la côte du Pacifique, mais c'est au milieu de l'été et au commencement de l'automne qu'elle atteint sa plus haute période.

QUESTIONS OUVRIÈRES

L'INDUSTRIE DE L'ACIER—PROGRÈS DES NÉGOCIATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. CLARENCE GILLIS (Cap-Breton-Sud): Puis-je poser au ministre du Travail une question dont je lui ait fait tenir avis? Elle m'est inspirée par une liasse de télégrammes qui m'arrivent de Nouvelle-Ecosse exprimant une vive anxiété au sujet du différend actuel dans les aciéries? Le ministre est-il en mesure de faire savoir à la Chambre si l'on a fait quelque progrès en vue du règlement définitif de ce différend?

L'hon. PAUL MARTIN (secrétaire d'Etat): Comme le savent les honorables députés, il est rare que le ministre du Travail ne soit pas à son siège au début d'une séance, mais il participe actuellement à une importante conférence et m'a demandé de dire à l'honorable député qu'il n'a pas de renseignements définitifs sur cette question.

EMPLOYÉS DU PACIFIQUE-CANADIEN—DROITS À LA PENSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. STANLEY KNOWLES (Winnipeg-Nord-Centre): J'ai à poser au premier ministre une question dont je lui ai donné avis il y a deux jours mais que, à sa demande, j'ai différé de lui poser jusqu'à aujourd'hui, à cause des autres affaires dont il avait à s'occuper. Quand va-t-on nommer la commission royale pour enquêter sur les droits à pension des employés du Pacifique-Canadien qui ont été mêlés à la grève de 1919, comme l'ont réclamé il y a plus d'un an les syndicats de ces gens et comme l'a conseillé au Gouvernement, en décembre dernier, le conciliateur du ministère du Travail, M. H. S. Johnston.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Mon honorable ami a eu l'obligeance de m'écrire à ce propos. Je puis lui dire que, malheureusement, je n'ai pas eu

[L'hon. M. Bridges.]

l'occasion de lire de récents rapports relatifs à l'affaire ni de prendre connaissance des observations du Pacifique-Canadien. J'aimerais que la question fût réservée pour que mon collègue, le ministre du Travail (M. Mitchell) y réponde très prochainement.

MATÉRIEL DE GUERRE

MISE AU REBUT DE SOULIERS ET DE PANTOUFLLES MILITAIRES UTILISABLES—RAPPORTS DE JOURNAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. GORDON GRAYDON (Peel): Je pose au ministre de la Reconstruction et des approvisionnements une question suscitée par un article paru avant-hier, le 10 juillet, dans le *Star* de Montréal, que je lui ai communiqué. La nouvelle, enjolivée de photos, indique que des milliers de pantouffles et de souliers militaires utilisables s'empilent au dépôt de la rue Wellington à la Pointe-St-Charles. Vu la gravité de la situation, le ministre est-il en mesure de fournir une explication à la Chambre prochainement, s'il ne le peut sur-le-champ?

Le très hon. C. D. HOWE (ministre de la Reconstruction et des approvisionnements): J'ai lu l'article qu'on m'a transmis. Il semble absurde la Corporation des biens de guerre et le ministère de la Défense nationale. Il révèle en effet qu'un marchand a mis ce matériel au rebut. Je m'assurerai qu'aucun organisme de l'Etat n'est en cause. J'ignore ce que le Gouvernement pourrait faire de plus.

M. COLDWELL: Ne peut-on prévenir un tel gaspillage?

DRAPEAU NATIONAL

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. FRÉDÉRIC DORION (Charlevoix-Saguenay): J'aimerais demander au président du comité du drapeau quand il proposera à la Chambre...

Des VOIX: A l'ordre!

M. DORION: Je désire lui demander quand il proposera l'adoption du rapport qu'il a déposé aujourd'hui.

Des VOIX: A l'ordre!

M. DORION: Je crois avoir droit à une réponse. Ma question ne s'adresse pas au Gouvernement mais au président du comité.

M. L'ORATEUR: A l'ordre. Le rapport a été déposé aujourd'hui et l'honorable député